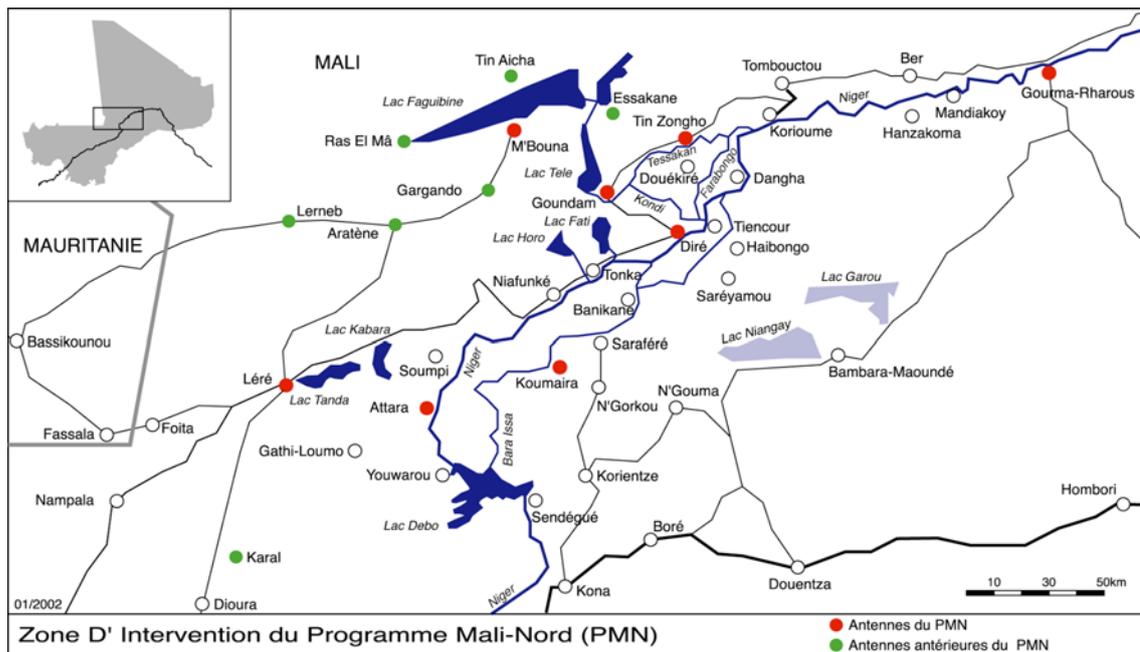


Coopération Allemande (GTZ/KfW)

Programme Mali-Nord

Rapport final sur le programme de reconstruction Mali Nord II et III (1997-2001)



présenté par
Dr Henner Papendieck
Yehia Ag Mohamed Ali

Bamako, janvier 2002

1. Historique

Les programmes Mali Nord II et Mali Nord III sont des programmes d'investissement dans la reconstruction des infrastructures publiques, financés par la KfW et réalisés par le Programme Mali-Nord de la GTZ.

Suite à la signature du Pacte National, le 11 avril 1992, le gouvernement du Mali a demandé au gouvernement de l'Allemagne de contribuer au retour de la paix et de la stabilité dans les régions Nord du Mali. Le gouvernement de l'Allemagne a demandé à la GTZ et à la KfW d'étudier la question et de lui faire des propositions.

La GTZ a envoyé au Mali une mission de prospection en septembre-octobre 1993. Suite à cette mission, la GTZ a proposé que l'engagement de l'Allemagne se concentre au Nord du Mali sur la bande allant de Tin Telout (à l'Est, près de Tombouctou) à Nampala et la frontière mauritanienne (à l'Ouest). Le choix de cette zone a été dicté par le fait qu'elle a été la plus touchée par le conflit et qu'elle a été vidée d'une grande partie de sa population, dont une partie s'est exilée en Mauritanie (les Maures et les Touareg) et l'autre partie s'est repliée vers les centres urbains sécurisés de la vallée du fleuve (les Bellah, les Sonrhaï et autres sédentaires).

Il s'agit pour la Coopération Allemande d'aider à ramener la paix et la stabilité dans ce « no man's land » en proposant des « alternatives intelligentes au conflit ». La GTZ a conçu le projet de développement des régions du Nord, plus connu sous le nom de Programme Mali-Nord, dès août 1994 pour matérialiser l'engagement de l'Allemagne dans le Nord du Mali et précisément dans la zone ciblée par la mission de septembre-octobre 1993.

Le Programme Mali-Nord a commencé à travailler dans la zone en janvier 1995 et s'est attelé au repeuplement de l'espace. Très vite il est apparu que les écoles étaient le noyau autour duquel s'organise la vie dans certains centres dits semi-nomades : Lerneb, Raz El Mâ, Aratène, Gargando, Tin Aïcha, Farach, Tin Telout. Le Programme Mali-Nord a proposé que la coopération financière allemande (KfW) finance un programme de reconstruction au niveau des arrondissements de sa zone d'intervention pour permettre la remise en place des écoles, des centres de santé et de l'administration. Ce programme de reconstruction au niveau des arrondissements permet de compléter le programme de reconstruction des villes secondaires financé par la KfW à travers l'Agetipe.

Le Programme Mali-Nord pour s'assurer une bonne assise sociale a contacté un certain nombre de personnalités reconnues et acceptées par leur milieu pour servir de comité consultatif. Ce comité consultatif fixe les grandes orientations du programme et, dans le cadre des investissements, donne un avis sur le choix des sites et les types d'investissements.

2. Préparation et planification du programme de reconstruction

2.1 La préparation sociale

La zone du Programme Mali-Nord sortait d'un long conflit qui a engendré de fortes déchirures du tissu social ainsi que la décrépitude des bâtiments publics. Dans certains endroits, comme Lerneb, Gargando, Farach, il ne restait plus aucun signe de la présence de l'Etat.

Le Programme Mali-Nord, en partenariat avec d'autres organismes, UNHCR, PAM ECHO, s'est attelé à fournir aux populations les denrées de première nécessité et des abris, et a aussi incité à la reprise de certains services sociaux : éducation et santé.

Cette reprise s'est déroulée dans une première phase sous des abris provisoires (nattes et bâches), les enseignants et les infirmiers étant du milieu même. Très vite l'administration aussi s'est installée dans les mêmes conditions provisoires.

Le Programme Mali-Nord, à partir des moyens de Mali Nord II et Mali Nord III, s'est évertué à reconstruire l'infrastructure qui existait (écoles, centres de santé et autres) pour laquelle l'Etat avait déjà prévu du personnel. Il s'agissait de donner un signal aux populations que la paix était irréversible. Ce programme de reconstruction a été compris dans un ensemble de mesures : adduction d'eau, incitation à la reprise de l'habitat privé, artisanat, financées à partir des moyens de la GTZ.

2.2 Les réhabilitations

Les bâtiments visités étaient, pour la plupart, irrécupérables et il fallait les démolir pour en construire de nouveaux. Les bâtiments dans cette zone présentaient deux défauts structurels majeurs : la faiblesse du soubassement et la mauvaise pose des toitures. Seuls quelques bâtiments de type colonial avaient résisté et s'apprêtaient à une réhabilitation-reconstruction.

2.3 Les nouvelles constructions

Après l'indépendance, l'administration du jeune Etat du Mali s'est déployée dans la zone de façon à assurer un maillage optimum de l'espace. Les deux principaux concepteurs de l'occupation de l'espace d'après l'indépendance sont aujourd'hui membres du comité consultatif du Programme Mali-Nord.

Le Programme Mali-Nord a reconstruit les bâtiments administratifs qui existaient déjà.

2.4 La conception technique

- En ce qui concerne les écoles, les plans proposés ont été harmonisés avec ceux en vigueur du Fonds d'Appui à l'Enseignement Fondamental (FAEF).
- Pour les centres de santé, la réflexion au niveau national n'avait pas encore permis de dégager un plan-type. Aussi les plans proposés ont été discutés et adaptés aux recommandations du médecin chef de Goundam, Dr Berthé, pour tenir compte des besoins réels de telles structures.
- Pour les mairies, la mission de décentralisation avait une ébauche de recommandations à partir desquelles le plan a été conçu par l'architecte.

Le bureau d'études a visité tous les sites d'implantation pour discuter avec les populations bénéficiaires et déterminer, endroit par endroit, la meilleure implantation tenant compte des contraintes techniques et sociales. Le bureau d'études a aussi procédé pour tous les sites à des levées topographiques et a conçu un plan sommaire d'urbanisation pour les chef lieux de commune.

3. Le choix des prestataires et la mise en oeuvre

3.1 L'architecte

Au départ, il n'y avait pas une position arrêtée pour l'utilisation des matériaux locaux ou du béton. Après plusieurs missions de prospection sur le terrain et compte tenu de l'expérience des bâtiments existants, il est devenu évident que l'utilisation des matériaux locaux permettrait une meilleure adaptation à la rigueur du climat local.

Au moment du lancement du programme de reconstruction Mali Nord II, la sécurité n'était pas encore totalement revenue dans le Nord du Mali et peu de bureaux d'études étaient intéressés par des travaux dans les zones à la lisière de la frontière mauritanienne. Deux bureaux d'études avaient manifesté un intérêt. Après plusieurs voyages sur le terrain, l'un des bureaux s'est montré très réservé en ce qui concerne le choix des matériaux locaux. Le deuxième bureau a montré, par contre, un grand intérêt et a fait des propositions financières pour le suivi et la planification qui nous ont paru très compétitives comparées à l'usage au Mali.

Le Programme Mali-Nord a gardé le même architecte, Baba Alpha Ismael Cissé, et son Bureau d'Etudes d'Architecture et d'Urbanisation (BEAU) pour tous les programmes de construction (III, IV et V).

3.2 Le choix des matériaux locaux

L'idée de départ de ce programme de reconstruction était de faire revivre une zone qui sortait de la guerre par une « politique de grands travaux » à l'échelle locale. Cette politique de grands travaux, pour qu'elle ait l'impact voulu : injection d'un maximum de revenus dans l'économie locale, devait lancer des travaux grands demandeurs d'une main d'œuvre peu qualifiée et de matériaux locaux.

Baba Cissé, qui a déjà une longue expérience de la technique des matériaux locaux (ADAUA et autres organismes) a recommandé l'utilisation de presse à banco pour produire des briques en banco stabilisé mécaniquement.



Photo 1 : production de briques stabilisées en banco (Léré)

3.3 Le choix des entrepreneurs

Le Programme Mali-Nord, sur la base des cadres devis et des plans fournis par le BEAU, a consulté un certain nombre d'entrepreneurs. Trois entrepreneurs de Bamako ont soumissionné pour des marchés. Deux ont fini par renoncer à leur contrat après un règlement amiable, le troisième a pu terminer ses chantiers et est resté dans le programme jusqu'à la fin. Les quatre autres entrepreneurs, de la région même, ont été recommandés par les notables et les élus locaux.

Les entrepreneurs ayant accepté les marchés dans le cadre Mali Nord II et Mali Nord III sont pour la plupart dépourvus de capital de départ et ils ont travaillé dans des zones relativement exposées à l'insécurité ambiante de l'époque. Ils ont utilisé une grande quantité de main d'œuvre locale car le banco et les briques cuites sont ramassés sur le lieu même et confectionnés par des artisans locaux. Ces entrepreneurs ont été le plus souvent plus des salariés temporaires sur leurs chantiers que de véritables entrepreneurs. Les moyens financiers servaient juste à payer les matériaux, les agrégats et les salaires.



Photo 2 : un chantier rural typique (Hanzakoma)

3.4 Les équipements et les menuiseries métalliques

Le premier constat dans la zone concernée a été la mauvaise qualité des menuiseries métalliques. Le BEAU, pour la fourniture des équipements et des menuiseries métalliques, a recensé un certain nombre d'entreprises et d'ateliers de fabrication à Bamako. La coordination du Programme Mali-Nord et les ingénieurs du BEAU ont visité toutes ces entreprises et ateliers de fabrication pour s'enquérir de leur expérience, de la qualité des produits proposés et de la surface financière. Trois entreprises ont été présélectionnées pour soumissionner et Metal Soudan, la plus crédible, a été la moins disante.

Le type de menuiserie a été déterminé par le BEAU ainsi que l'équipement standard pour chaque type d'immeuble. Dans le cas des écoles l'ameublement a obéi aux normes du FAEF (banque mondiale).

4. Les réalisations

tableau 1 : Programme de construction (en millions de FCFA)							
N°	Lieu	Bâtiment	Détails	Genre	Investissement net	Frais de gestion GTZ	Investissement brut
1	Aratène	Ecole	3 classes	construction	29,8	8,8	38,6
2	Arham	Mairie (petite)		construction	18,8	5,5	24,3
3	Attara	Ecole	3 classes	construction	44,6	13,2	57,8
4	Bintagougou	Ecole	6 classes	construction	81,9	24,3	106,2
5	Bintagougou	Mairie (grande)		construction	38,7	11,5	50,2
6	Dangha	Ecole (2 blocs)	6 classes	construction	84,4	25,0	109,4
7	Dangha	Mairie (grande)		construction	34,8	10,3	45,1
8	Dioura	Bureau arrond.		réhabilitation	19,1	5,6	24,7
9	Dioura	Centre santé		réhabilitation	16,8	5,0	21,8
10	Dioura	Ecole (2 blocs)	6 classes	construction	85,6	25,3	110,9
11	Dioura	Station vétérinaire		réhabilitation	12,6	3,8	16,4
12	Douékiri	Bureau arrond.		réhabilitation	19,3	5,8	25,1
13	Farach	Mairie		construction	40,3	11,9	52,2
14	Farach	Ecole	6 classes	construction	84,2	24,9	109,1
15	Garbakouira	Mairie (petite)		construction	21,4	6,4	27,8
16	Gargando	Ecole (2 blocs)	6 classes	construction	69,8	20,7	90,5
17	Gargando	Mairie (grande)		construction	37,8	11,2	49,0
18	Gari	Mairie (petite)		construction	19,5	5,8	25,3
19	Gathi-Loumo	Ecole (2 blocs)	6 classes	construction	72,2	21,4	93,6
20	Gathi-Loumo	Bureau arrond.		réhabilitation	6,1	1,9	8,0
21	Gathi-Loumo	Mairie (grande)		construction	30,7	9,0	39,7
22	Haïbongo	Mairie (grande)		construction	37,9	11,2	49,1
23	Kassoum	Ecole (2 blocs)	6 classes	construction	59,6	17,7	77,3
24	Léré	Ecole	9 classes	construction	129,0	38,1	167,1
25	Léré	Mairie (grande)		construction	33,8	10,0	43,8
26	Léré	marché (plateforme)		construction	29,6	8,8	38,4
27	Lerneb	Ecole (2 blocs)	6 classes	construction	83,2	24,7	107,9
28	Lerneb	Gendarmerie		construction	48,4	14,3	62,7
29	Lerneb	Centre de santé		construction	51,5	15,3	66,8
30	Lerneb	Mairie (grande)		construction	15,6	4,6	20,2
31	M'Bouna	Ecole	6 classes	construction	83,8	24,8	108,6
32	M'Bouna	Mairie (grande)		construction	49,2	14,5	63,7
33	Nampala	Ecole	6 classes	construction	69,9	20,7	90,6
34	Raz El Mâ	Centre de santé		construction	42,2	12,5	54,7
35	Raz El Mâ	Ecole	6 classes	construction	83,8	24,8	108,6
36	Raz El Mâ	Mairie (petite)		construction	18,5	5,5	24,0
37	Salakouira	Mairie (petite)		construction	23,4	6,9	30,3
38	Sareyamou	Ecole	6 classes	const.+réfec.	60,9	18,1	79,0
39	Soumpi	Ecole (2 blocs)	6 classes	construction	59,6	17,7	77,3
40	Tiencour	Ecole	6 classes	const.+réfec.	50,5	14,9	65,4
41	Tiencour	Mairie (grande)		construction	31,2	9,3	40,5
42	Tiencour	Centre de santé		réfection	16,1	4,8	20,9
43	Tin Aïcha	Ecole	9 classes	construction	111,7	33,1	144,8
44	Tin Telout	Ecole (2 blocs)	6 classes	construction	89,3	26,4	115,7
45	Tin Telout	Centre de santé		construction	33,6	9,9	43,5
46	Tombouctou	Medersa		réfection	19,2	5,7	24,9
47	Toukabangou	Ecole		construction	51,2	15,2	66,4
	Total				2.251,1	666,8	2.917,9
	Répartition				77%	23%	

4.1 Les écoles

Dans le contexte de repeuplement de la zone d'intervention, les écoles ont joué le premier rôle. Dans les villages à la lisière Sud du Sahara, comme Lerneb, Aratène, Gargando, Raz El Mâ, Tin Aïcha, Farach et Tin Telout, l'école est le noyau autour duquel la vie s'organise. Les écoles reconstruites l'ont été sur les ruines des écoles qui existaient et pour lesquelles l'Etat fournit le personnel enseignant. Malgré une forte demande de bâtiments scolaires née de la volonté de scolariser les enfants suite à l'expérience des camps de réfugiés, le Programme Mali-Nord a rejeté la construction d'écoles dites communautaires. Les écoles ont été réalisées en matériaux locaux, ce qui a permis de générer une forte valeur ajoutée. Beaucoup de ressortissants de l'endroit ont participé à la construction des écoles en tant que salarié, ce qui fait du bâtiment le leur.

Une école type comporte six classes de 9 m x 7 m chacune. Les ouvertures sont en forme d'arc de type soudanais. Les classes sont construites en deux blocs de trois classes chacun. Chaque bloc comporte deux vérandas : l'une au Nord et l'autre au Sud. Le système de double véranda bien qu'onéreux permet une protection maximale contre les intempéries : vent froid de la saison froide ou vent chaud de la saison chaude (avril à juin). Les fondations sont en moellons et béton armé. Les murs en briques de banco compressé recouvert de briques cuites permettent au bâtiment de s'intégrer à la couleur du sable local. La toiture est en IPN recouvert de tôle et d'une couche d'étanchéité (banco recouvert de flinkote). La toiture exige une grande précision dans l'exécution dont la plupart des entrepreneurs n'avaient pas la maîtrise.

En plus des classes il y a un bloc de direction et deux blocs de trois latrines. Le bloc de direction construit dans le même style et avec les mêmes matériaux comporte un bureau du directeur, un magasin, une salle de professeurs et une véranda. Les écoles réalisées dans le cadre Mali Nord II et III sont au-dessus du standard national et cela essentiellement pour tenir compte de la rigueur du climat local.

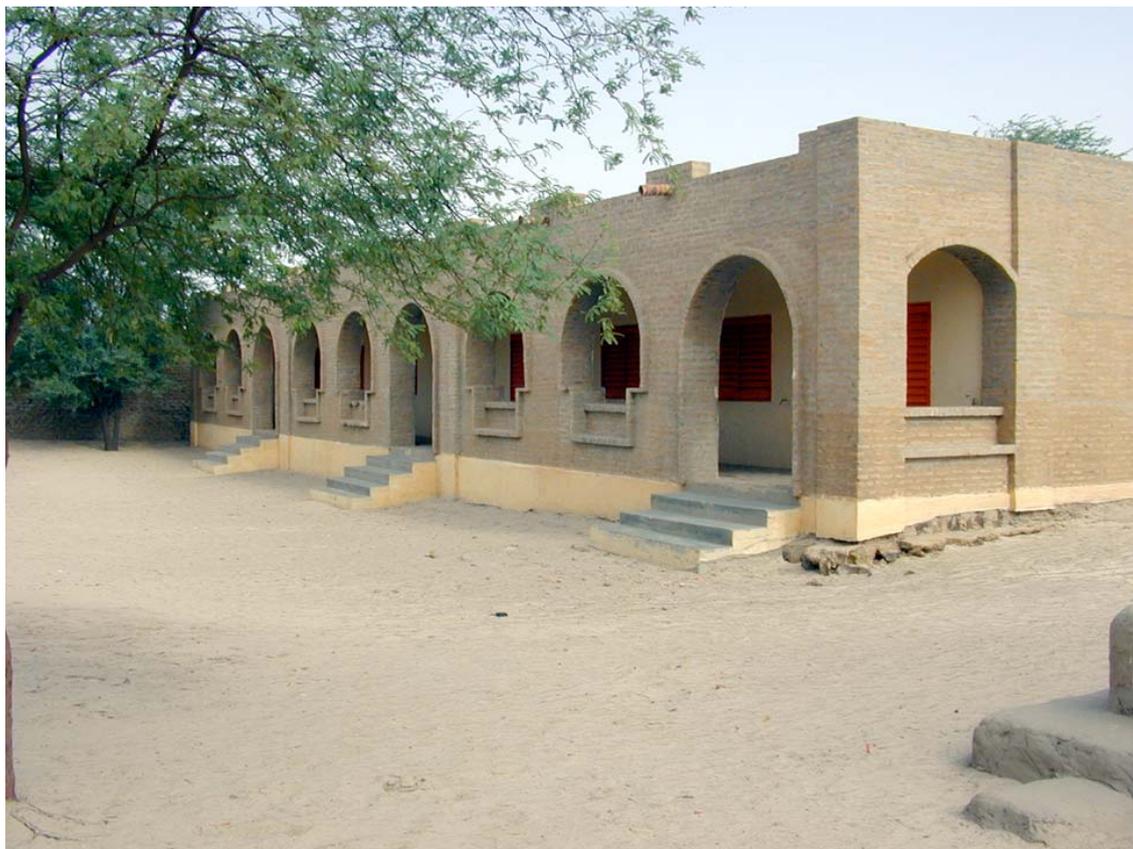


Photo 3 : un bloc de trois classes (école de M'Bouna)



Photo 4 : direction d'une école fondamentale (Attara)

4.2 Les mairies

Le programme de reconstruction Mali Nord II a démarré en fin 1996, début 1997. La loi sur la création des communes avait été votée, mais les élections communales, consacrant la décentralisation, se sont déroulées seulement en 1999. Dans le cadre Mali Nord II et Mali Nord III le Programme Mali-Nord a réalisé le type de mairie dite grande mairie dans les anciens chefs lieux d'arrondissement où cohabitent le maire et le représentant de l'administration : Lerneb, Gargando, Léré, Haïbongo, Dangha et Tienkour. Avec les élections de 1999 la demande des mairies a été très forte et il a fallu adapter le bâtiment aux besoins des localités. Le BEAU a fait des plans pour des types de mairies moyennes et de petites mairies.

La grande mairie : elle comporte deux blocs de bureaux chacun reliés par un hall et une terrasse non couverte. Un des blocs doit servir au maire et à son staff et l'autre au délégué du gouvernement. Le hall et la terrasse sont destinés aux réunions du conseil communal ou autres réunions.

La petite mairie : il est apparu après l'effectivité de la décentralisation qu'il est difficile de loger le maire et le délégué du gouvernement sous le même toit. Aussi, le Programme Mali-Nord a demandé à l'architecte de proposer un plan pour une mairie réduite. La petite mairie comporte deux bureaux, un hall et une véranda. Tous ces bâtiments sont construits dans le style soudanais décrit plus haut.



Photo 5 :une mairie moyenne (Douékiré)

4.3 Les centres de santé

Les centres de santé ont été très demandés au début du programme de reconstruction, mais la politique sectorielle de la santé, le Programme Décennal de Développement Socio-Sanitaire (PRODESS), n'avait pas encore achevé les négociations sur l'implantation des Centres de Santé Communautaires (CSCOM). Le Programme Mali-Nord s'est attelé à la reconstruction des centres de santé qui existaient avant les événements (rébellion) et pour lesquels l'Etat met à disposition du personnel.

Sur insistance du médecin chef de Goundam, le plan-type adopté comporte deux blocs séparés par un hall servant de salle d'attente. Chaque bloc comporte deux bureaux et un magasin. Le centre de santé dans la plupart des cas nous est apparu surdimensionné par rapport aux besoins de petits centres ruraux. Aujourd'hui s'il nous était demandé de reconstruire des centres de santé nous leur appliquerions le même modèle réduit que les mairies : deux bureaux, une pharmacie et un hall.

4.4 La gendarmerie de Lerneb

Lerneb a la spécificité d'être le poste administratif le plus avancé vers la frontière mauritanienne. Aussi, le Mali y a maintenu une forte unité de gendarmerie et le chef de l'unité assure aussi les fonctions d'administration. La vie à Lerneb est organisée autour de l'unité de gendarmerie dont les revenus servent à faire vivre une grande partie de la population. Aussi le meilleur moyen de repeupler Lerneb a été de créer les conditions d'installation de l'unité de gendarmerie. Le bâtiment a été conçu comme grande mairie, la seule spécificité a été le renforcement de la toiture.

4.5 Les menuiseries métalliques

Le BEAU, après l'adjudication du marché des menuiseries métalliques, a eu des séances de travail très poussées pour produire des spécimens définitifs de menuiseries métalliques pour chaque type de bâtiment. Le BEAU, après signature par le Programme Mali-Nord du marché de construction, a émis un ordre de service pour la production des menuiseries métalliques du bâtiment concerné. Après la production Metal Soudan s'est mis en rapport avec le transporteur, Boua Koïta, qui a procédé à l'emballage des menuiseries et à leur expédition sur le site de destination. Metal Soudan a fait signer au transporteur un bordereau de réception sur la base duquel il a émis la facture.

4.6 Les équipements (meubles)

Il s'agit des équipements de bureaux et de tables-bancs. Le BEAU a conçu, dès le début, un plan d'équipement pour chaque type de bâtiment tenant compte de standards nationaux (écoles, mairies) et des besoins locaux (centres de santé). Les meubles ont été commandés par ordre de service après la signature du marché de construction. Metal Soudan, après la production, a pris contact avec le transporteur qui a emballé les meubles et les a expédiés sur le site de destination. Metal Soudan a fait signer au transporteur un bordereau de réception qui a servi de base à la facturation.

4.7 Les réhabilitations

Il s'agit de réhabilitations de bâtiments coloniaux qui étaient dans un état de décrépitude avancé, mais dont la démolition ne se justifierait pas eu égard au niveau de revenus dans la zone concernée.

La réhabilitation a consisté en des travaux de gros œuvre pour récupérer les bâtiments et des travaux de finition. L'un des gros handicaps de la réhabilitation est qu'il faut faire avec l'existant. Les travaux de réhabilitation ont concerné :

- Dioura : arrondissement, centre de santé, station vétérinaire
- Gathi-Louno : arrondissement
- Nampala : deux salles de classe
- Sareyamou : trois salles de classe
- Tienkour : trois salles de classe, centre de santé



Photo 6 : état des bâtiments après la rébellion (école de Tin Aicha)

5. Analyse des investissements

5.1 Répartition sectorielle des investissements

tableau 4 : Répartition par genre (en millions de FCFA)				
N°	Genre	Nombre	Montant	en %
1	Ecoles	21	1.504,2	67%
2	Mairies	15	451,6	20%
3	Centres de santé	5	160,2	7%
4	Administration et autres *)	6	135,1	6%
	Total	6	2.251,1	100%
*) ci-inclus une gendarmerie et la plateforme d'un marché				

Les écoles ont absorbé les deux tiers de l'investissement total. Les premières écoles reconstruites sont celles de la partie Nord de la zone d'intervention : Lerneb, Raz El Mâ, Aratène, Gargando, Tin Aïcha, Farach, Bintagoungou, Toukabangou et M'Bouna (voir la carte de localisation des investissements).

Les mairies ont absorbé un cinquième de l'investissement total. Les premières constructions ont concerné la bande Nord de la zone d'intervention toujours dans le souci de favoriser le repeuplement de cet espace.

Le Programme Mali-Nord a reconstruit cinq centres de santé dans les chef-lieux de commune qui ont déjà à disposition du personnel affecté par l'Etat. Les centres de santé ont absorbé 7% de l'investissement.

Les bâtiments administratifs ont absorbé 6% de l'investissement total. Il s'agit essentiellement de réhabilitations de bâtiments de type colonial affectés à l'administration. Sous cette rubrique aussi sont logés le bâtiment de la gendarmerie de Lerneb ainsi que le marché de Léré (plateforme seulement).



Photo 7 : des boutiques du marché de Léré (financement privé)



Photo 8 : marché de Léré (plateforme : KfW – hangars : GTZ)

5.2 Répartition géographique des investissements

tableau 3 : Investissements par cercle (en millions FCFA)						
Région	Cercle	Lieu	Invest. Net	Répartition en %		
				par lieu	par cercle	par région
Mopti	Tenenkou	Dioura	134,1	6%	6%	
Mopti	Youwarou	Gathi-Loumo	109,0	5%	5%	11%
Ségou	Niono	Nampala	69,9	3%	3%	3%
Tombouctou	Diré	Arham	18,8	1%		
Tombouctou	Diré	Dangha	119,2	5%		
Tombouctou	Diré	Garbakouira	21,4	1%		
Tombouctou	Diré	Gari	19,5	1%		
Tombouctou	Diré	Haibongo	37,9	2%		
Tombouctou	Diré	Salakouira	23,4	1%		
Tombouctou	Diré	Sareyamou	60,9	3%		
Tombouctou	Diré	Tiencour	97,8	4%	18%	
Tombouctou	Goundam	Aratène	29,8	1%		
Tombouctou	Goundam	Bintagoungou	120,6	5%		
Tombouctou	Goundam	Douékiri	19,3	1%		
Tombouctou	Goundam	Farach	124,5	6%		
Tombouctou	Goundam	Gargando	107,6	5%		
Tombouctou	Goundam	Lerneb	198,7	9%		
Tombouctou	Goundam	M'Bouna	133,0	6%		
Tombouctou	Goundam	Raz El Mâ	144,5	6%		
Tombouctou	Goundam	Tin Aicha	111,7	5%		
Tombouctou	Goundam	Toukabangou	51,2	2%	46%	
Tombouctou	Niafunké	Attara	44,6	2%		
Tombouctou	Niafunké	Kassoum	59,6	3%		
Tombouctou	Niafunké	Léré	192,4	9%		
Tombouctou	Niafunké	Soumpi	59,6	3%	16%	
Tombouctou	Tombouctou	Tin Telout	122,9	5%		
Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou	19,2	1%	6%	86%
Total			2.251,1	100%	100%	100%

- **Régions de Ségou et de Mopti**

Les deux régions sont concernées par les arrondissements de Nampala (Ségou), de Dioura et de Gathi-Loumo (Mopti). Il s'agit des arrondissements qui, sans être administrativement rattachés aux régions du Nord, ont subi le conflit dans les mêmes proportions. Dans un souci d'apaisement et de justice, les populations de ces arrondissements devraient être traitées de la même manière que celles de la région de Tombouctou. Une partie des populations réfugiées se sont installées sur le territoire de ces arrondissements. Au-delà du découpage administratif il fallait considérer des zones socio-économiques homogènes. Ces investissements à la « lisière » représentent 14% de l'investissement total.

- **Cercle de Goundam**

Le cercle de Goundam a été la région la plus affectée par le conflit, toute sa partie Nord et Ouest a été vidée de sa population dont une partie (les Maures et les Touaregs) s'est exilée en Mauritanie et l'autre partie (les Bellahs et quelques Sonrhais) s'est repliée sur les centres urbains de la vallée du fleuve relativement sécurisés.

Le Programme Mali-Nord s'est attelé au repeuplement de cet espace et lui a donné la priorité pour la réalisation d'infrastructures de base : école, centre de santé, mairie. Goundam, dans le cadre de Mali II et III, a bénéficié de 46% de l'investissement global. Le volume des investissements réalisés dans la bande Nord et Ouest du cercle de Goundam justifie que le Programme Mali-Nord s'y désengage au profit de la zone du Gourma (Bara Issa et Gourma Rharous).

- **Cercle de Niafunké**

Le cercle de Niafunké est concerné par deux arrondissements : Léré et Soumpi. Au niveau de ces deux arrondissements, le Programme Mali-Nord a construit les infrastructures publiques :

- mairie, école à neuf classes et marché à Léré,
- deux écoles à six classes, bureau d'arrondissement, centre de santé à Soumpi.

Le cercle de Niafunké a bénéficié de 16% de la totalité de l'investissement.

- **Cercle de Diré**

Le cercle de Diré a été concerné un peu plus tard en 1997. Le programme de reconstruction y a financé trois écoles, sept mairies, une réhabilitation de centre de santé. Il a bénéficié de 18% de l'investissement. Le Programme Mali IV a représenté une continuation de Mali Nord II et III et a contribué à compléter ce qui n'a pas pu l'être dans le cadre de Mali Nord II et III.

5.3 Impact économique du programme de reconstruction Mali Nord II et III

Le programme de reconstruction Mali Nord II et III a été voulu comme un programme de relance économique dans une région qui sort d'une longue période de conflit, où les circuits économiques étaient « grippés ». Cette volonté de départ a déterminé le choix des matériaux (matériaux locaux). Une analyse de la valeur ajoutée générée par les constructions nous semble être l'indicateur économique le plus pertinent.



Photo 9 : production locale de briques cuites (Essakane)

Nous avons pris un cas-type d'une école de trois classes construite en brique de terre compressée recouverte de tôles et nous avons calculé les quantités des matériaux importés hors de la zone du projet pour déterminer une valeur ajoutée locale. Le coût moyen d'une école de trois classes est de FCFA 26.000.000. Le coût des matériaux importés hors de la région est de FCFA 8.860.000, ce qui représente un taux de valeur ajoutée de 66%.

Les autres bâtiments : mairies, centres de santé, marché, gendarmerie sont construits avec les mêmes matériaux, il est raisonnable de leur étendre ce calcul de valeur ajoutée.

Pour les menuiseries métalliques, les bancs scolaires et le mobilier de bureau, l'entreprise qui les fournit a indiqué qu'elle réalise sur ces articles une valeur ajoutée de 55%.

Les frais de gestion de la GTZ ont servi essentiellement à payer des salaires locaux et à financer le transport. Si l'on considère que le transport génère peu de valeur ajoutée, le taux approximatif des frais de gestion injecté dans l'économie locale est de 66%.

tableau 5 : calcul de valeur ajoutée				
	investissement	valeur ajoutée	valeur ajoutée	Homme / jour
	FCFA	%	FCFA	
Construction	1.757.993.070	66,0%	1.160.275.426	1.160.000
Battants	149.019.700	55,0%	81.960.835	40.000
Meubles	144.919.450	55,0%	79.705.698	40.000
Transport	59.978.624	10,0%	5.997.862	2.000
Architecte	139.861.849	6,2%	8.687.083	434
Frais de gestion GTZ	666.700.000	66,0%	440.022.000	30.000
Investissement brut	2.918.472.693	60,9%	1.776.648.904	1.272.434

De ce tableau, il ressort que le programme de reconstruction a créé des emplois dans différents secteurs de l'activité locale et national pour environ 1.272.000 hommes/jour ou encore environ FCFA 1.800 millions injectés dans l'économie nationale entre 1997 et 2000 avec environ FCFA 1.200 millions injectés directement dans la zone du projet.

Cette injection massive de revenus dans l'économie locale a eu l'effet d'une politique de grand travaux à l'échelle locale. Ainsi, des activités parallèles se sont développées : reconstruction de l'habitat privé, reprise de l'activité commerciale, reconstitution du cheptel. Ainsi, les centres dans lesquels ces investissements ont été réalisés ont retrouvé un niveau d'activités économique au-dessus du niveau d'avant la rébellion.

6. Difficultés rencontrées

Première difficulté : la zone d'intervention du Programme Mali-Nord est une zone difficile d'accès, il n'y existe pas de route, les pistes sont praticables seulement une partie de l'année et pour des véhicules 4 x 4 légers. Certains endroits sont presque inaccessibles pour les camions (par exemple autour du Lac Faguibine). La zone n'a pas de téléphone et les rares communications sont assurées par les radios des antennes du Programme Mali-Nord.

L'état des pistes a engendré des dégâts sur certaines menuiseries et équipements de bureau. Pour leur remise en état, le Programme Mali-Nord a organisé des missions avec les agents de Metal Soudan qui se sont déplacés avec leur matériel pour réparer les dégâts endroit par endroit.



Photo 10 : le problème du transport (meubles pour Léré pendant une panne)

La zone d'intervention sort d'un long conflit et la sécurité n'y est pas totalement rétablie. Il y a périodiquement des actes dits de banditisme résiduel, notamment enlèvement de véhicules, qui provoquent un grand émoi au sein de la population. Il est difficile de trouver des transporteurs qui acceptent d'y envoyer leur véhicule ou seulement à des tarifs prohibitifs. Cet enclavement a encore accentué le manque de matériaux sur les marchés locaux, tout doit être acheté à Bamako : ciment, fer, peinture, etc.

La deuxième difficulté rencontrée a été la faiblesse de l'offre de main d'œuvre qualifiée : très peu d'entrepreneurs sont restés dans la zone et peu d'entrepreneurs de Bamako étaient prêts à y travailler. Aussi, le BEAU a fait un état des entrepreneurs ayant déjà une expérience en matériaux locaux. Les entrepreneurs, à leur tour, ont eu des problèmes à recruter des maçons et ouvriers qualifiés.

Une autre difficulté rencontrée par les entrepreneurs a été la non disponibilité des agrégats (moellons et graviers) qu'il fallait chercher souvent sur de longues distances et seulement avec des petits véhicules à cause de l'état des pistes.

L'absence d'un système bancaire a été un goulot d'étranglement qui a obligé le Programme Mali-Nord à consentir des avances de démarrage plus élevées que d'ordinaire pour éviter aux entrepreneurs de multiples voyages sur Bamako, très onéreux. Le suivi par le bureau d'études (BEAU) a été rendu difficile par les

distances et surtout l'état des pistes.

Dans certaines communes où l'emplacement du chef lieu n'était pas déterminé par des investissements existants (Raz El Mâ et Tin Aïcha), il y a eu un grand débat pour l'implantation des bâtiments. Les anciens sites étant ensablés et difficiles d'accès les uns voulaient que les nouveaux bâtiments y soient implantés et d'autres voulaient que les bâtiments soient implantés sur des sites plus facilement accessibles et où les populations sont déjà installées. Il s'agissait là de tiraillements avec le plus souvent des arrière-pensées politiques.

Le Programme Mali-Nord a organisé plusieurs rencontres avec les notables et les représentants de l'administration (à l'époque il n'y avait pas d'élus locaux) et a fini par confier la tâche de médiation à l'équipe mobile de Tombouctou. L'équipe mobile de Tombouctou liée au commissariat au Nord à Bamako, après plusieurs rencontres, a pu amener les protagonistes à adopter des solutions médianes et consensuelles. Les bâtiments ont été implantés dans des endroits accessibles et proches de la concentration de la population.

Après l'hivernage exceptionnel de 1999, certains bâtiments ont connu des problèmes d'étanchéité de toiture qui ont commencé à avoir des répercussions sur les murs : écoulement d'eau des pluies. Cet état de fait a nécessité la pose d'une couche d'étanchéité par une société spécialisée (Consol Etanch) dont le coût a grevé les coûts des bâtiments.

Les bâtiments exécutés, de par leur volume plus important que les bâtiments du même type (la proportion est de un à trois comparé aux bâtiments en parpaings), ont un coût plus élevé

Les battants lourds, de par leur qualité, ont tendance à se détacher et nécessitent des ancrages plus consistants.

7. Conclusion

Le programme de reconstruction Mali Nord II et III a permis de jouer un rôle de « grands travaux » à l'échelle locale par une injection intense de revenus dans l'économie. Il a servi de moteur à la relance économique.

Le programme, en utilisant les matériaux locaux, en a fait la promotion et a introduit dans la zone la technique du banco compressé. L'utilisation de matériaux locaux a permis d'avoir un bon confort à l'intérieur du bâtiment et en facilite l'entretien car les travaux sont exécutés par les maçons locaux. Les bâtiments sont adaptés à l'environnement et au milieu.

En somme, le programme de reconstruction a permis de donner le signal de l'irréversibilité du processus de pacification et a facilité la décentralisation dans sa zone d'intervention.

Abréviations

ADAUA :	Association pour le Développement de l'Architecture et l'Urbanisme en Afrique
BEAU :	Bureau d'Etudes d'Architecture et d'Urbanisme
CSCOM :	Centre de Santé Communautaire
ECHO :	European Community Humanitarian Office
Equipe Mobile :	Structure pluridisciplinaire composée de quatre personnes représentant les différentes ethnies chargées de la sensibilisation pour le retour de la paix. Instrument d'intervention du commissariat au Nord.
FAEF :	Fonds d'Appui à l'Enseignement Fondamental (projet Banque Mondiale)
GTZ :	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
KfW :	Kreditanstalt für Wiederaufbau
IPN :	Profil normalisé en forme de I
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PRODESS :	Programme Décennal de Développement Socio-sanitaire (Banque Mondiale)
UNHCR :	United Nations High Commissioner of Refugees